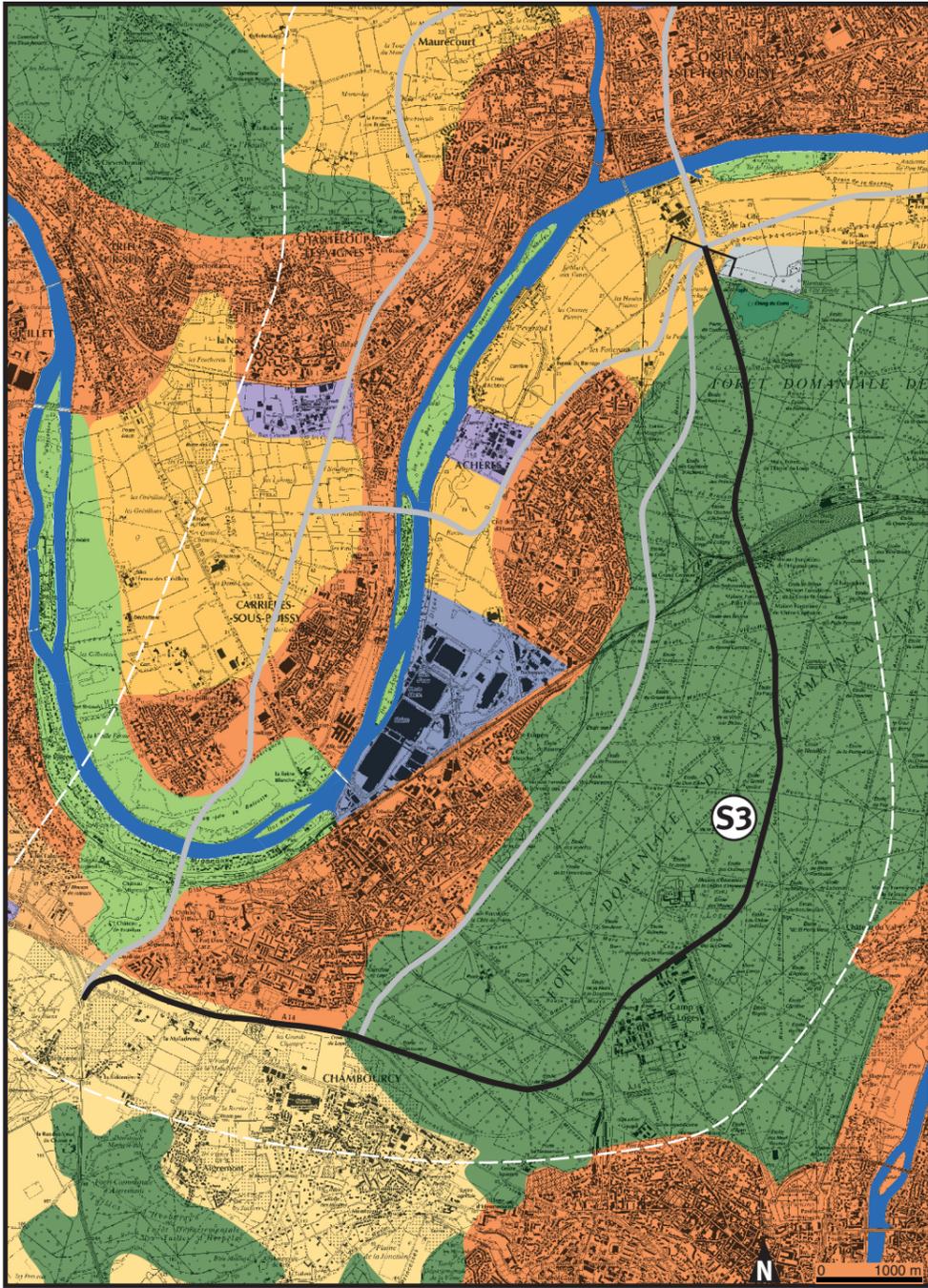


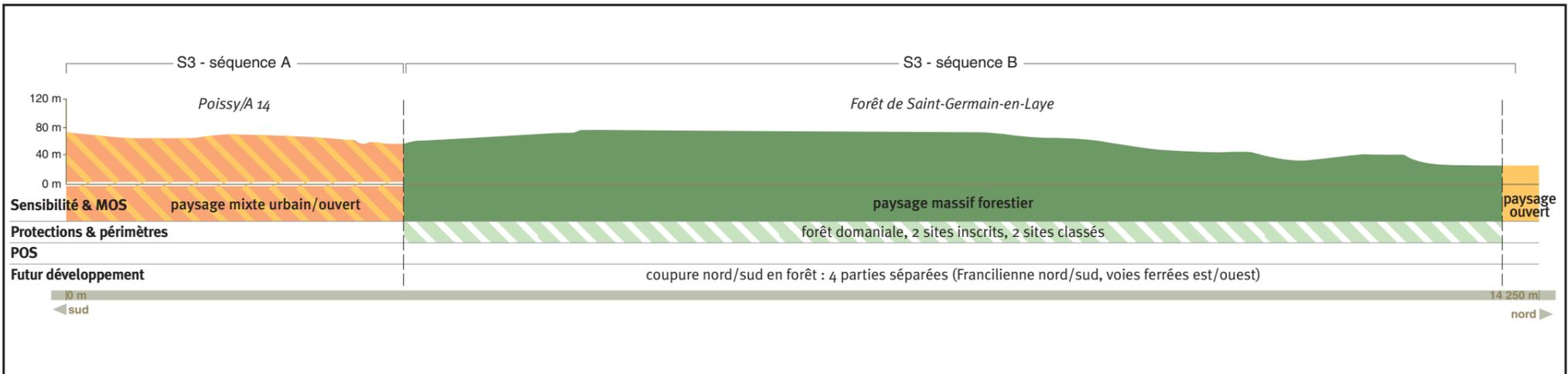
## Variante de tracé - tronçon S3



Forêt domaniale de Saint-Germain-en-Laye.



Gare de triage d'Achères.



Ce tronçon traverse

- deux zones très sensibles : paysage urbain et paysage ouvert à dominante agricole sous pression urbaine, et le massif forestier de Saint-Germain-en-Laye,
- et une zone sensible : paysage ouvert de la boucle de Saint-Germain.

Au niveau de l'A14, même remarque que pour le tronçon Sud 3.

Ce tronçon emprunte le même tracé que la RN184 existante, son passage en remblais ou au niveau du sol tel qu'il est prévu entraînerait le doublement de la nuisance actuelle : rupture dans le massif forestier, impact visuel, et son passage en remblais créerait un obstacle physique et visuel au sein de la forêt qui détruirait la morphologie du site.

Cependant, si ce tronçon est prévu en tranchée couverte ou en tunnel, il permettrait de reconverter la voie existante et de créer un aménagement en adéquation avec la forêt et sa fréquentation : grande allée, piste cyclable... Ce tronçon est donc envisageable sous ces conditions et permettrait d'améliorer l'existant.